
Préavis de grève

Madame Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

**A l'attention de Madame Katia JULIENNE
Directrice Générale de l'Offre de Soins**

Paris, le 19 novembre 2019

Madame la Ministre,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Inter Syndicat National des Internes (ISNI) dépose par la présente un préavis national de grève concernant l'ensemble des activités des internes conformément aux articles L.2512-1 et L.2512-2 par le Code du travail pour le 30 novembre 2019.

Pour les internes soumis à des obligations de permanence des soins (garde, astreinte) et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, le préavis doit couvrir les internes en amont et en aval de ces journées.

Dans le cadre du présent préavis, les internes peuvent se déclarer grévistes pour l'ensemble de leurs activités ambulatoires, de service de jour et/ou de permanence des soins.

Cette décision est motivée par la volonté de défendre le système de santé et l'hôpital public en particulier, lieu privilégié de notre formation. Dans ce contexte, nous demandons :

- La suppression de l'article 3 du PLFSS,
- Un Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) minimum à 4,4%,
- Une reprise de la dette des hôpitaux par l'État et non par la Sécurité sociale.

Par ailleurs, les internes ont les plus vives inquiétudes quant à leur statut de professionnels en formation, et à ce titre demandent la revue de leur condition de travail en faveur d'un décompte horaire du temps de travail, et d'un investissement public majeur dans leur formation.

Dans l'attente, nous vous demandons de prévenir les chefs d'établissements visés par la législation précitée afin de les rendre au respect du droit de grève, à commencer par l'application pleine et entière des dispositions du Code du travail et des dispositions rappelées par l'instruction N° DGOS/RH3/2016/21 du 22 janvier 2016.

Nous vous précisons que nous sommes disposés à nous entretenir de ces sujets de préoccupation



avec vous.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Justin BREYSSE
Président de l'ISNI